

L'égalité de traitement entre les gens est un principe essentiel.

Pour faire vivre ce principe, soyons capables d'empêcher l'application du CESEDA et de gagner son abrogation !

1) Une loi d'exception, c'est une loi qui n'est faite que pour une partie de la population d'un pays. Cela crée entre les gens d'un même pays des droits différents : l'égalité de traitement est jeté à la poubelle, remplacée par un tri administratif. Une telle loi crée une méfiance, une séparation, un fossé, une incompréhension entre les gens. Police et justice sont mobilisées pour encadrer la population concernée, et imposer l'application de la loi, ce qui dans les faits se traduit par une véritable persécution et un traitement hors du droit général.

La loi CESEDA est une loi d'exception : elle justifie la traque des personnes maintenues sans-papiers et elle permet de traiter de manière différenciée des gens qui vivent dans le même pays suivant leur nationalité ou leur origine.

Tout le monde en connaît les effets : l'état ne reconnaît plus la vie de gens qui vivent, travaillent, étudient, se soignent ou se réfugient ici. C'est le refus de donner des titres de séjour, c'est la possibilité d'enlever ces titres après des années de présence, c'est l'enfermement de gens qui n'ont commis aucun délit contre quiconque, et c'est l'expulsion. **Des milliers de vies sont rayées juridiquement, ne sont plus reconnues, elles sont mises entre les mains de la police qui peut de plus en plus en disposer comme elle l'entend !**

Cette loi existe depuis 2004, sous la gauche elle s'appelait RESEDA. Elle devient, année après année, de plus en plus dure et criminelle.

2) Quand on accepte une loi d'exception, elle devient peu à peu la règle générale, la norme à appliquer partout.

Le CESEDA a profondément transformé le pays, en bafouant le respect des gens, en instaurant dans le quotidien de chacun l'idée que des vies ne comptent pas, qu'une vie n'est pas égale à une autre vie. On est passé de la sinistre proposition de "*l'immigration choisie*" à la pratique de "*l'élève choisi*", du "*malade choisi*", de "*l'ouvrier choisi*"... Les exceptions légalisées par le CESEDA contre la partie non européenne et rom de la population se sont peu à peu généralisées dans tous les domaines. Des exemples :

- La loi justifie qu'on peut laisser des gens mourir alors qu'on sait les soigner : des gens gravement malades sont expulsés et donc voués à la mort dans leur pays d'origine. En faisant une telle loi l'état se dédouane de toute responsabilité quand à la protection des gens faibles et souffrants. Cela permet par ailleurs d'expliquer à tout le monde "*qu'il n'y a pas d'argent pour la santé*", donc d'instaurer petit à petit, mais très vite, le fait que tout le monde ne puisse pas se soigner de la même façon ! Même si en même temps il y a des millions qui sont débloqués pour bombarder des populations (Afghanistan, Libye...) qui n'ont jamais demandé qu'on s'occupe d'elles de la sorte ! des centaines de gens sont tués dans les bombardements.
- les décisions de police passent de plus en plus avant la justice ;
- La mise en place des 35.000 expulsions par an justifie et banalise les contrôles au faciès, qui normalement sont interdits (une véritable chasse à l'homme est mise en place par la PAF, police aux "frontières") ;

- Les gens qui travaillent ou cherchent du travail sont devenus des suspects : les papiers sont envoyés en Préfecture pour vérification, les employés deviennent des auxiliaires de police ;
- Les mineurs ne sont plus protégés, la FRANCE les expulse illégalement. Pour les autres, français ou étrangers, on leur construit des prisons spéciales au détriment d'un travail éducatif et d'une protection de la jeunesse ;
- La mise en place du CESEDA et son acceptation par la population permet aux différents gouvernements de dire que "*si il y a problème*", c'est la faute des gens eux-mêmes : ainsi ceux qui brûlent dans un immeuble vétuste n'auraient que le résultat de leur présence ici ; de même que si des enfants ont des problèmes à l'école, c'est parce qu'ils n'auraient pas la "*bonne origine*" : **ainsi l'état n'est plus jamais responsable de ce qui arrive aux gens : c'est l'existence des gens eux-mêmes qui pose problème** (il n'y a pas de problème de pauvreté, mais des problèmes avec les pauvres ; pas de problème avec l'avenir des jeunes, mais des problèmes avec la jeunesse ; quand les Roms fuient la persécution très dure dans leur pays (villages incendiés), ici aussi il faut les traquer, les rafler, séparés les enfants des parents, et les expulser parce que **c'est leur existence même qui pose problème aux Etats**).
- Quand la loi d'exception devient la norme, cela implique aussi d'accepter que les puissants soient traités à part, en privilégiés.

3) Que peut-on faire ?

◇ **Se prononcer soi-même sur quel pays on veut, quels droits pour les gens** : On le voit bien, le CESEDA ne concerne pas uniquement les gens sans-papiers ou étrangers et il ne s'agit pas de s'apitoyer ou de "soutenir" les gens attaqués, mais bien de soi-même prendre position pour combattre le CESEDA sur le fond, c'est-à-dire la conception du pays et le type de société qu'il instaure. **Il ne s'agit pas non plus de s'en remettre à d'autres pour agir ou penser à notre place. On n'en est plus à la représentation**, mais bien à la décision personnelle de chacun, qui engage envers soi-même et envers les autres.

◇ **Tenir ensemble des principes qui parlent et agissent pour tous, comme le principe d'égalité de traitement**. C'est à partir de là qu'on peut penser et intervenir dans les situations précises. Faire vivre un principe pour tous dans une situation particulière, voilà le point qui transforme la situation, de façon réelle et durable, et non comme coup d'éclat médiatique, soufflé après lequel on est encore plus à plat.

◇ Nous avons la pratique de ce travail. Nous savons en particulier que le faire avancer, **c'est une affaire entre les gens eux-mêmes, une affaire de convictions et de décision, et non une affaire entre les gens et l'Etat**.

Il existe des lieux pour traiter ces points et les faire avancer. Ils sont ouverts à tous ceux qui veulent, librement, y travailler

LE RASSEMBLEMENT DU PAYS POUR TOUS